

REGLEMENT VIDE- GRENIER DE LA FÊTE DU PRINTEMPS DE L'APEL
SAINTE MARIE VILLIERS-CHARLEMAGNE

Article 1 : L'APEL Sainte Marie organise un vide-grenier le **DIMANCHE 27 AVRIL 2024**. Il a pour but de transaction entre particuliers et exposants – brocanteurs. Toute vente d'armes et d'animaux est interdite pendant cette manifestation.

Article 2 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon déroulement de l'exposition (ceci sans qu'il puisse être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Article 3 : L'exposant s'engage à ne vendre que des objets lui appartenant et dont le commerce est autorisé, en conformité avec les lois en vigueur.

Article 4 : Le paiement de l'emplacement et l'installation de l'exposant entraîne l'acceptation du règlement du vide-grenier.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'empêchement ou d'intempérie.

Article 5 : Les exposants pourront s'installer de 6h30 à 9h par **ordre d'arrivée**. Les exposants ayant par avance renvoyé leur inscription auront leur emplacement de réserver sur place. **Un seul véhicule est autorisé par emplacement de 6 mètres**. Les exposants s'engagent à rester exposés jusqu'à 16h30.

BULLETIN

D'INSCRIPTION VIDE-GRENIER FÊTE DU PRINTEMPS

NOM :-PRÉNOM:.....
.....

ADRESSE
ACTUELLE:.....
.....
.....

CODE POSTAL : - LOCALITÉ:
.....

TÉLÉPHONE :.....
.....

N° DE CARTE D'IDENTITE:
.....
.....

ENTOURER LE TYPE DE VÉHICULE (**un par emplacement**) : **Voiture** ou **Remorque** ou **Camion** .

NB D'EMPLACEMENT DE 6M SOUHAITE x 8€ = (Total à payer)

Je joins à mon inscription :

Un chèque du montant de mon inscription, à l'ordre de l'APEL SAINTE MARIE DE VILLIERS-CHARLEMAGNE ainsi que la photocopie d'une pièce d'identité.

A adresser :

ECOLE SAINTE MARIE APEL - 2 ET 4 RUE DU CHÂTEAU 53170 VILLIERS-CHARLEMAGNE
Contact : 06.73.87.48.16

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-dessus => Signature :